

## La voix de l'Opposition de gauche

Le "moral", c'est bien connu, ça va, ça vient, puis on s'en remet, n'est-ce pas ?  
Alors que les principes...

**12 juillet 2012**

**Lienemann (PS) : "Je ne me sens pas le moral de ratifier le traité" européen.**

"Pour ma part, je considère que l'accord n'est pas satisfaisant", déplore-t-elle au micro de RFI, lors de l'émission Mardi politique, en partenariat avec Le Point, France 24 et 20 Minutes.

Conçu par Nicolas Sarkozy et la chancelière allemande début 2012 pour lutter contre les déficits, ce texte était contesté par François Hollande, qui avait promis qu'une fois élu président il le renégocierait pour obtenir un volet croissance. Il n'en sera rien : le texte version Sarkozy-Merkel sera soumis à la ratification du Parlement français à la rentrée, tandis qu'un pacte de croissance est prévu, mais à part.

"C'est le même texte, stricto sensu !" s'enflamme l'ancienne ministre déléguée au Logement de François Mitterrand. "François Hollande a eu le sentiment qu'il ne pouvait pas obtenir le rapport de force suffisant", pense-t-elle. Marie-Noëlle Lienemann estime que l'adoption par le biais de ce traité de la fameuse règle d'or qui contraint les gouvernements à respecter un équilibre budgétaire "constitue une perte de souveraineté". Elle aurait voulu, "pour avoir un rapport de force avec Angela Merkel", que Hollande propose aux Français la ratification de ce traité "par voie référendaire." Las. Marie-Noëlle Lienemann l'annonce donc : "Je ne me sens pas le moral de ratifier ce traité tel quel." Ou les prémises d'une rébellion de la gauche du parti qui n'entend rien laisser passer au président qu'elle a élu. (lepoint.fr 11.07)

**Du calme, L'Express lâche le morceau pour ainsi dire, la méthode encore.**

"Dans une démarche de conciliation, François Hollande a rejeté l'idée d'inscrire les règles budgétaires européennes dans la constitution", explique Razzy Hammadi. En échange, les parlementaires proches du courant "Un monde d'avance", celui mené par Benoît Hamon, pourraient rejoindre le reste du PS.

Mais rien n'est fait. "Majoritairement, ils sont très critiques sur ce pacte", avance Guillaume Balas, secrétaire général du mouvement. "L'abstention sur ce texte est envisageable", prévient même un membre de la gauche du PS. (lexpress.fr 11.07)

Une poignée de députés du PS s'abstient, tout ou partie de l'UMP vote pour et le tour est joué comme en février dernier pour adopter le MES au Sénat. Vous vous souvenez peut-être que j'avais évoqué ce scénario dans une précédente causerie.

**Et puis l'Union européenne pourrait être accommodante.**

Selon le "pacte budgétaire", cette "règle d'or" doit prendre la forme de "dispositions contraignantes et permanentes, de préférence constitutionnelles" ou en tout cas dont "le plein respect" est "garanti".

Pendant la campagne présidentielle, François Hollande avait affirmé ne pas vouloir inscrire une telle règle dans la Constitution. A cette solution, il dit préférer une loi organique, donc plus contraignante qu'un texte normal, de programmation des finances publiques. Cette loi est censée tracer le chemin de retour à l'équilibre budgétaire en 2017, à la fin du quinquennat.

Reste le "*débat juridique*" évoqué le ministre du Budget. "*Il faut savoir si (...) il faudrait au préalable une révision constitutionnelle ou si une loi organique suffirait*", relevé Jérôme Cahuzac, promettant "*toute la transparence requise*" mais sans détailler le calendrier retenu.

Pour le président de la commission des Finances de l'Assemblée nationale, le député UMP Gilles Carrez, il faut bien une loi constitutionnelle pour s'assurer que la règle sera bien respectée. Mais cet élu de l'opposition n'exclut pas que l'Union européenne accepte une simple loi organique, comme le souhaite le gouvernement. (AFP 11.07)

Inscrite ou pas inscrite dans la Constitution, c'est l'intention qui compte, ensuite la méthode pour la mettre en musique, et si des obstacles intervenaient par la suite, lutte de classes oblige, il suffira de faire marche arrière ou de couper le moteur pour ensuite repartir en première, passer la seconde et ainsi de suite.

L'essentiel est de savoir où l'on va et comment, et non pas quand est-ce qu'on va y arriver puisqu'il y a trop de facteurs au comportement imprévisible et en grande partie incontrôlable en jeu, le but du jeu consiste d'ailleurs à s'en rendre maître pour les orienter dans la bonne direction, celle qu'on a décidé. Dans l'arène le taureau est préparé à mourir par son bourreau, non ?